

REPUBLIQUE DU BURUNDI

ASSEMBLEE NATIONALE

CABINET DU PRESIDENT

SERVICE DU PORTE-PAROLE

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 01/PP/AN du 05/01/2018

Déclaration du Très Honorable Pascal NYABENDA, Président de l'Assemblée Nationale du Burundi sur l'utilisation des comptes facebook sous son nom et sa photo de profil.

1. Les internautes et spécialement ceux qui utilisent les comptes facebook ont déjà constaté qu'il existe des comptes utilisés sous le nom et photo de profil du Très Honorable Pascal NYABENDA, Président de l'Assemblée Nationale du Burundi.
2. Certaines personnes parmi celles qui utilisent le réseau social facebook lui demandent « l'amitié » dans le but de suivre de près les informations et/ou toutes autres activités exercées par cette haute autorité qui y sont publiées.
3. Il a été remarqué que sur ces comptes utilisés sous le nom et photo de profil du Très Honorable Président de l'Assemblée Nationale, il y est publié des images horribles et indignes comme les cadavres, les enfants armés, etc.
4. Les personnes qui utilisent ces comptes sous le nom et photo de profil de cette haute personnalité veut atteindre d'autres objectifs compte tenu des images horribles qu'il y publie.



5. Beaucoup d'utilisateurs de ce réseau sont déjà tombés dans le piège ; ils échangent, communiquent avec ces individus qui se nomment sous le nom du Très Honorable Pascal NYABENDA. Ils promettent aux internautes des audiences, de l'emploi et d'autres engagements alors que ce n'est pas vrai. C'est du pire mensonge !
6. Compte tenu de ces faits indignes, le Très Honorable Pascal NYABENDA, Président de l'Assemblée Nationale du Burundi informe le public tant national qu'international, tout en insistant qu'il n'utilise aucun compte sur le réseau social « **Facebook** ». Que personne ne tombe dans le piège d'être dérobé.
7. Toute personne voulant s'informer des activités exercées par le Très Honorable Président de l'Assemblée Nationale en particulier et de toute l'Institution en général peut consulter les comptes ci-après : **facebook sur Inama nshingamateka ; twitter sur @nshingamateka et le site web sur www.assemblee.bi**

Fait à Bujumbura, le 05 / 01 / 2018

Porte-parole de l'Assemblée Nationale



Alexis Badian NDAYIHIMBAZE